

S.C.P. BERLINER DUTERTRE LACROUTS
Société civile professionnelle d'Avocats au Barreau de Nice

Pierre FRANCK
Avocat honoraire

Hélène BERLINER
Docteur en Droit

Philippe DUTERTRE
Membre du Conseil de l'Ordre

Jérôme LACROUTS
Docteur en Droit
Droit immobilier
Droit public

Dominique SARRAU-MICHEL
Droit des personnes

Stefano CARNAZZA

Laura RICCI

Anne-Julie BACHELIER

Tiffany BALLE

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE

24 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

LS6

COMMUNE DE GRASSE
Hôtel de Ville
06130 GRASSE

LRAR n° 1A 154 007 1811 0

Nice, le 13 mars 2018

MISE EN DEMEURE SANS REQUISITION D'EMPRISE TOTALE

Nos Réf. INDIVISION HOIRS OTTA / COMMUNE DE GRASSE (mainlevée ER)
1019079 - JL/JL/JL

V/Réf. : Emplacements réservés au PLU de Grasse n°46, 47 et 50

Monsieur le Maire,

Je prends votre attache en ma qualité de conseil de :

- Madame Evelyne Roselyne Cavalli divorcée Abello, demeurant 25 rue des Vosges à Cannes (06400)
- Madame Fabienne Ermini demeurant 137 chemin des résidences de Fiéraqe à La Bastide des Jourdans (84240)
- Madeleine Giordano née Sinko, demeurant 441 avenue Marcel Pagnol, Marina Parc à Mandelieu La Napoule (06210)
- Monsieur David Bernard, demeurant à 1 Mas des oliviers à Chateaudouble (83300),

propriétaires indivis de la parcelle cadastrée Section BP n°35 sise lieudit « Sainte Anne » 34 chemin du Puiraque à Grasse.

Mes clients sont propriétaires de cette parcelle pour l'avoir reçue les 28 juillet et 29 août 1964 de Madame Otta née Arnaudo, selon acte passé par Maître Léopold Crépeaux, Notaire à Grasse, enregistré le 12 Janvier 1965 sous le numéro 963 au bureau de la conservation des hypothèques de Grasse.

GESICA
RÉSEAU
INTERNATIONAL
D'AVOCATS

21, boulevard Dubouchage - 06 000 NICE
☎ 04 93 13 44 01 - ☎ 04 93 13 43 71 - Cases palais n° 103 & 104
avocats-nice@webstore.fr - <http://avocat.nice.free.fr> - Parkings Marshall ou Nice Étoile
Membre d'une association agréée acceptant à ce titre les règlements par chèque

M

La propriété de mes clients est grevée des plusieurs emplacements réservés, à savoir tels qu'ils sont référencés au plan local d'urbanisme de la commune de Grasse :

- Emplacement réservé n°46 au bénéfice de la commune de Grasse pour création d'un groupe scolaire, d'une salle de quartier, d'une mairie annexe et d'un stationnement public pour 4 134 m²
- Emplacement réservé n°47 au bénéfice de la commune de Grasse pour création d'une voie nouvelle à partir du chemin de la Pouraqué pour 1 875 m²
- Emplacement réservé n°50 au bénéfice de la commune de Grasse pour élargissement du chemin Sainte-Anne pour 313 m².

Par la présente, mes clients entendent formellement vous mettre en demeure et vous requérir, dans le cadre des dispositions de l'article L.152-2 du Code de l'urbanisme, d'acquiescer la totalité des m² réservés représentant la superficie des trois emplacements réservés, soit 6 322 m², au prix de **790 000 € (sept cent quatre-vingt-dix mille euros)**.

A toutes fins utiles, mes clients me précisent :

- Qu'il n'y a aucun locataire ou occupant gratuit,
- Qu'ils n'entendent pas demander la réquisition d'emprise totale pour le surplus des parcelles restant leur appartenir.

Je vous remercie de bien vouloir prendre position dans le délai d'une année à réception, mes clients m'ayant également mandaté pour recevoir directement votre réponse, une copie de la présente mise en demeure étant également adressée à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour son information.

La présente est recommandée auprès des services postaux pour s'assurer de son bon acheminement et compte tenu de son importance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.


Jérôme LACROÛTS

PREUVE DE DÉPÔT
A CONSERVER PAR LE CLIENT



Numéro de l'envoi : 1A 154 007 1811 0



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



10790 5371 1815

Expéditeur :
S.C.P.
BERLINER - DUTRENTRE - LACHOUTS
AVOCATS ASSOCIÉS
21 Boulevard Dubouchage - 06000 NICE
Tél : 04 93 13 44 01 - Fax : 04 93 13 43 71
SIRET 367 072 046 0008 - APE 7A1A



Conservez ce bulletin en tant que preuve de dépôt.
La case échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre
bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr

Commissaire de France
Hotel du Village
06130 GROSSE

base avantages du service mail
Vous pouvez connaître, à tout moment, l'avis et la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
■ Par SMS : Envoyez le numéro de la lettre recommandée au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion)
■ Par téléphone :
- Pour les particuliers, composez le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composez le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : 13-03-18
Prix : CRBT
536